

# Les brèves n°35 d'INDECOSA-CGT 76

(Information et **DE**fense des **CO**nsommateurs **SA**lariés)

**Tout adhérent de la CGT est membre de droit d'INDECOSA-CGT.  
L'adhésion seule à INDECOSA-CGT est également possible.**

## Disparition du Tribunal d'Instance de Dieppe?

Mais non, la loi de modernisation de la justice ne prévoit "que" sa fusion avec le Tribunal de Grande Instance de Rouen... Nuance!

Sans budget propre, sans autonomie, avec des greffiers partagés et des magistrats affectés à d'autres contentieux, la justice de proximité, souvent vouée aux plus vulnérables, s'en trouvera délaissée. Tutelles, curatelles, pensions alimentaires, baux d'habitation, surendettement, contentieux des funérailles, injonctions de payer, droit de la consommation... tout serait alors traité par internet (saisir soi-même en ligne le problème que l'on rencontre avec la nounou, le voisin) puis par algorithme. Quid de la fracture numérique? Le recours à un huissier serait obligatoire pour tout litige (65€ minimum). On laisserait donc tomber les "petits" litiges qui, répétés des milliers de fois, font pourtant la fortune de certains truands. On laissera aussi tomber les plus pauvres d'entre nous dont la protection incombait aux juges du T.I. La loi de "modernisation de la justice" devrait entraîner la suppression de plus de 300 Tribunaux d'Instance en France !!!

## Scandale LACTALIS, des leçons à tirer !

**Le régime capitaliste permet tout aux industriels, et notamment à ceux de l'agro-alimentaire pour ne pas entraver leurs profits.**

En position dominante sur le marché des produits laitiers, LACTALIS peut **maltraiter les producteurs** de lait en les rétribuant en dessous des coûts de production : ce n'est pas illégal !

Comme la plupart des industriels, LACTALIS pratique un **autocontrôle** dont les résultats sont toujours "bons".



Des enfants en bas âge tombent malades et cela fait désordre, surtout lorsque les parents se mobilisent! LACTALIS organise alors le **rappel de son lait infantile**, bien que ses céréales soient aussi contaminées...

Ce **rappel partiel n'a pas ou mal été appliqué** par la faute des distributeurs et le bruit s'est amplifié...

Mais pas un mot du gouvernement sur le **démantèlement organisé des organismes de contrôle** (comme la DGCCRF) censés vérifier tout ça ...

**La société capitaliste a des règles que la santé de ses citoyens ne saurait contrebalancer!**

## Offre spéciale – ment chère

Les annonces littéraires ("prix malin", "prix choc") et les annonces de gratuité ("1 produit gratuit pour 2 achetés" ou "+ 50 ml gratuit") cachent très souvent des prix supérieurs aux prix hors promos. A défaut de pouvoir faire constater une pratique commerciale trompeuse par la DGCCRF, une seule parade: **comparez le prix au kilo, au litre ou à l'unité des articles** avec et sans offre spéciale!

## Su-sucre Mimine?

Le chat est un animal strictement carnivore. Lorsqu'il vit à nos côtés, son alimentation est de type omnivore, avec des croquettes contenant une majorité de produits d'origine végétale. Des protéines, bien moins chères que les protéines animales et des féculents (maïs, de blé, de riz ou bien de flocons de pommes de terre...). Même si tous ces sucres sont nocifs pour le chat, ils dégagent de gros bénéfices pour les fabricants! Rappelons que ce sont les mêmes géants de l'agroalimentaire que ceux qui inondent le marché humain: groupes Mars et Nestlé.

Ces aliments de mauvaise qualité rendent humains comme animaux accros au sucre, obèses, voire diabétiques. Même les croquettes "spéciales-diabète" prescrites par les vétérinaires contiennent beaucoup trop de sucres (les fabricants subventionnent largement les écoles vétérinaires)!

Le lobby de la croquette (FEDIAF) a obtenu de l'Union européenne une législation bien arrangeante: l'autorisation de ne pas mentionner les sucres sur l'étiquetage des croquettes! Alors pourquoi se priveraient-ils de juteux bénéfices!!! Pour info, certaines petites entreprises fabriquent des aliments avec un minimum de glucides; vous les trouverez sur internet. Cela semble plus cher mais si on compte le coût d'un diabète félin et la difficulté à le soigner...



**ROUEN** : 187 rue Albert Dupuis 76000 Rouen  
Tél : 02 35 58 88 53  
Mail : [indecosa@cgt76.fr](mailto:indecosa@cgt76.fr)

**LE HAVRE** : Cercle Franklin, 119 cours de la République 76600 Le Havre  
Tél : 02 35 25 39 75  
Mail : [indecosalehavre@orange.fr](mailto:indecosalehavre@orange.fr)